



15ème législature

| | | |
|---|---|---|
| Question N° : 35140 | De Mme Martine Wonner (Libertés et Territoires - Bas-Rhin) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Transition écologique | | Ministère attributaire > Transition écologique |
| Rubrique > énergie et carburants | Tête d'analyse >Travaux de géothermie profonde dans la région de Strasbourg | Analyse > Travaux de géothermie profonde dans la région de Strasbourg. |
| Question publiée au JO le : 22/12/2020 Question retirée le : 29/12/2020 (retrait à l'initiative de l'auteur) | | |

Texte de la question

Mme Martine Wonner alerte Mme la ministre de la transition écologique sur les travaux de géothermie profonde dans la région de Strasbourg. La terre tremble à Strasbourg. Depuis le 12 novembre 2019, pas moins de 10 séismes d'une magnitude supérieures à 2 sur l'échelle de Richter ont été ressentis dans l'agglomération. La peur a gagné les alsaciens le 4 décembre 2020, quand ils ont senti les secousses d'un séisme de magnitude 3,6. Une intensité qualifiée d'extraordinaire et d'anormale par la préfecture du Bas-Rhin. Ces événements sismiques coïncident avec l'activité géothermique de la société Fonroche, qui procède à des tests en vue de l'exploitation d'un puits sur la commune de Vendenheim, proche de Strasbourg. L'Alsace a une richesse géothermale unique en France avec dans son sous-sol des eaux allant jusqu'à 200 degrés. Pas moins de 6 projets sont actuellement en cours de développement dans la région dont deux dans la circonscription de Mme la députée. Considérant ces événements sismiques anormaux, la préfecture a décidé de l'arrêt définitif des opérations de Fonroche à Vendenheim, sans pour autant remettre en cause les autres projets actuellement en cours ; or les citoyens et l'élue qu'elle est s'interrogent. Continuer à envoyer de l'eau à 5 000 m de profondeur dans une faille géologique déjà sensible et instable relève d'un pari plus qu'hasardeux, au vu des connaissances scientifiques actuelles et à l'heure où les habitants de sa circonscription multiplient les déclarations de dommages sur leur habitation. Par ailleurs, alors que l'entreprise Fonroche, qui a investi 100 millions d'euros sur son site de Vendenheim, est priée de le fermer, alors que le Gouvernement a annoncé la fin des subventions pour la production d'électricité issue de la géothermie profonde, quelles garanties l'État a-t-il apportées aux opérateurs pour conforter leurs investissements ? Enfin, elle lui demande quelles sont les perspectives d'avenir de la géothermie en Alsace.